Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260709-2026_09_03-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Morgane BERNARD, 1ère adjointe - M. Éric BRANDILY, 2ème adjoint - Mme Céline DÉSIDE, 3ème adjointe - M. Alain BRARD, 4ème adjoint - M. Loïc MAUFRAIS - M. Olivier BLEUZÉ - M. Lawrence BARBIER - Mme Jessica MARCET - Mme Alexandra MARTA - Mme Anne-Laure DIDELOT - Mme Alyssa PERMAL - M. Logan MAHEU - M. Christian BONIFAS - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE.

Etaient absents : Mme Carole LEBULANGER, 5ème adjointe - M. Jacques BERNARD.

Quorum : 17

Pouvoirs : Mme Carole LEBULANGER à M. Patrice GAUTIER.

Secrétaire de séance : M. Alain BRARD a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 1er juillet 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 1er juillet 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 9 juillet 2026.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 11 juin 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-09-03

Objet : Jeunesse : Tarifs des activités - vacances d'été 2026

Vu le programme des activités jeunesse pour les vacances d'été 2026 ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs des activités jeunesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 18, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **FIXE** les tarifs des activités jeunesse pour les vacances d'été 2026 de la manière suivante :

Activité	Tarif Évran	Tarif Hors Évran
Karting (St Méloir des Ondes) + plage (Cancale)	22 €	24 €
Fort Boyard (Cesson Sévigné)	20 €	22 €
Kayac (Bétineuc – St André des Eaux)	4 €	6 €

- **DIT** que le recouvrement de cette recette sera effectué via la régie de recettes « Jeunesse »,
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Comptable Public assignataire.

Fait à Evran, le 13 juillet 2026

MAIRIE D'EVRAN 22630

Alain BRARD,
Secrétaire de séance

MAIRIE D'EVRAN 22630

Patrice GAUTIER,
Maire